

à Messieurs

Les membres de la commission exécutive
Comité de prêts

Messieurs

M. J. Millet n'est comme depuis trois
long-temps pour un emprunteur digne
d'égards.

Pendant les diverses années que le
général chef-d'atelier visitait
le emprunteur, j'ai été en position
d'apprécier la probité des mariés
Millet, égale à leur pauvreté.

Ce jour le sous-comité se sont
complètement acquittés de leurs devoirs,
il y a fallu l'événement de la république,
qui, vous le savez, ^{le} a suspendu la
sécurité et par là occasionné une longue
cessation de travail, pour mettre les
mariés ^{Millet} en retard comme tout
d'autre ouvrier. vous savez, Messieurs
que le commerce lui-même ne pouvait

pluie faire face aux échéances, puisqu'en
D'écrit intervenant pour autoriser les retards
de paiement et ~~suspendre~~ ^{suspendre} les contraintes
par corps.

qui fut accablante, à tout de malheur les pauvres
de milliers d'autres ^{en} ouvriers eurent leur part, voilà la
cause qui mit les mariés Millet
en retard. Plus, la maladie est venue
par surcroît ^{compliquer la misère de ce pauvre} ~~accabler ce pauvre~~
ménage.

Le commerce ayant été favorisé
de manière à ~~provoquer~~ ^{provoquer} ~~retarder~~ son
paiement, nous voudrions bien
accorder une part d'égards au
travail qui n'a pas été moins
malheureux.

Neuilles, agréez avec
salutations respectueuses

Lyon, 7 mars,
1851:

360

